



Visas de travail ou d'etude

Par **seadreamgirl**, le **27/09/2009** à **14:52**

Bonjour,

je suis nouvelle sur ce site,

voila, j'ai suis detentrice un visas schengen court sejour encore valable, mais je souhaiterais etude en france en demandant un visas d'etude sans avoir a retourne dans mon pays pour le dit visas. en outre j'ai un contrat de travail comme femme de menage pourriez vous me si si je peux obtenir in visas de travail etant encore dans l'espace schengen ou je suis dans l'obligation de retourner dans mon pays de toute maniere. merci de vos reponses

Par **Sam**, le **29/09/2009** à **02:28**

Bonjour,

Il n'existe pas de visa de travail.

Pour travailler ou etudier en France, il vous faut une carte de sejour autorisant l'exercice d'une activité professionnelle ou portant la mention "etudiant"

Pour obtenir une des ces cartes de sejour, il faudra presenter a la prefecture un visa long sejour obtenu dans votre pays de residence et suivant le but de votre sejour.

Voua n'avez quasiment aucune chance d'obtenir ces cartes de sejour sur place avec votre

visa court sejour.

Le visa court sejour ne permet pas de travailler en France.

Cordialement

Sam

Par **seadreamgirl**, le **02/10/2009** à **17:59**

Sam,

merci pour votre reponse, je pris la decision de redemander mon visas long sejour pour bien faire le chose. que alors au cas ou je trouve un contrat de travail duree inderteminee?? merci